Messieurs

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

monsieur morand eut labonté de me faire part dans son tems du jugement que vous aviés porté sur mes instruments dans l'assamblée du 4e mars 1756 en me faisant l'honneur de me dire que vous trouviés le tire tête de monsieur levret beaucoup plus propre que le mien pour extraire une tête separée du corps de l'enfant et restée seule dans la matrice.

je respecte infiniment vos lumieres Messieurs, mais dans la persuasion ou je suis que vous avés porté cette decision sur le simple aspect des deux instruments sans en avoir fait l'epreuve, je crois que vous ne trouverés pas mauvais que je prene la liberté de vous exposer ce que l'experiance que j'ay fait de l'un, et de l'autre mien ont appris depuis a moj même.

une tête abandonnée a elle même est libre, et peut changer de place par les plus legers mouvements, se presenter et loger en travers, ce qui sera toujours un obstacle comme je l'ay senti dans la pratique en se servant du tire tête de monsieur levret par la longueur du corps qu'il doit saisir.

l'instrument de monsieur levret dans la theorie paroitroit preferable en ce qu'on l'introduit seul dans la matrice pour saisir une tête separée et en faire l'extraction, et qu'il faut au contraire qu'une main accompagne le mien dans sa manoeuvre mais c'est cette difference même qui dans la pratique rend le succés de l'autre aussi incertain comme je l'ay remarqué, qu'il est sur et infaillible en se servant du mien.

il ne peut même arriver que par un coup de pur hazard,

ARC 32 d. 4 n° 125

et parconsequent fort rarement qu'une tête soit extraite sans
la presence et le secours d'une main qui soit temoin de sa
position de son volume pour qu'on puisse regler sur les
circonstances le develópement des branches de l'instrument,
et le plus ou moins de dilatation qu'il faut leur donner pour
leur faire embrasser cette tête. il s'agit d'ailleurs de l'assujetir,
puisqu'étant un corps rond, pesant et mouvant elle peut se
deplacer au moindre frottement des branches. mon instrument
au contraire par son elasticité flexible peut s'écarter ou developer,
par le plus ou moins de pression, et s'ajuster aux differents
volumes des têtes qu'il est question d'embrasser pour en faire
l'extraction.
independenment de la difficulté qu'il y a de placer la tête
dans les branches de l'instrument de monsieur levret, (je
parle toujours d'aprés la pratique) son usage est sujet a des
inconvenients que l'attention la plus scrupuleuse ne sçauroit
eviter.
soit que la matrice se trouve dans un etat de contraction
ou dans celuy de dilatation et de souplesse, si la matrice est
contractée elle sera exactement appliquée sur la tête et pour
lors on ne pourra faire parvenir la courbure de l'instrument
jusques au fond de la matrice, sans faire une violance dont
les parois de ce viscere se ressentiront a proportion de la
resistance qu'ils opposeront. le developement des branches ne
pourra se faire qu'en déchirant ou tout au moins en contondant
considerablement les parties d'où s'en suivra inflammation, gangrene,
et la mort.
les mêmes accidents arriveront si la matrice est dilatée et souple,
parceque les branches en pinceront les parois, ce qui n'est pas a
craindre avec le mien, puisque la main fraije le passage,
que c'est dans cette main parvenüe au fond de la matrice que
l'instrument y est porté comme dans une goutiere qui la met
a l'abri de son impression, que placé derrière la tête, celle cy est
maintenüe par la presence de la main, et engagée dans les
branches par le poulce et le petit doigt qui font avancer les deux
branches mobiles et ne les abandonnent pas qu'elle n'y soit
parfaitement soutenüe, tandis que l'extrêmité du doigt du
milieu sert a la fois et en même tems de point d'apuy a l'extrêmité
de l'instrument, et à facilitér l'augmentation de l'écartement des

branches aproportion du volume de tête.
lorsque les trois branches de mon tire tête sont developées elles se
trouvent toutes les trois lateralement et respectivement a une
distance egale les unes des autres pour embrasser sans peine
et solidement la tête quon veut extraire et situee sur les branches
de l'instrument avec la main introduite dans la matrice la
face en dessous.
dans quelque etat donc que soit la matrice. que son orifice presente
a l'intromission de la main de la resistance ou non, ou quils soyent
l'un, ou l'autre encore dans un etat de souplesse, la resistance de
ses parois ne sera jamais assés forte pour fixer cette tête or nétant
point fixe son point d'apuy ne sçauroit l'etre non plus il est donc
d'une indispensable necessité qu'une main supplée et s'il le faut
en se servant de mon instrument, quoyque ses deux branches se
developent egalement toutes deux a la fois il faut ce me semble
a plus forte raison en usant de celuy de monsieur levret dont
les deux branches mobiles ne se developent et n'avancent que l'une
aprés l'autre. puisque par le frottement de celle qui se develope
la premiere la tête pouvant etre jetée du côté opposé ne pourra
etre embrassée par l'autre dont elle excedera par sa situation
la ligne courbe de l'autre branche.
quelque habile que soit un accoucheur, il ne sçauroit communiquer
du discernement et de la sensation aux instrument inanimé,
son ame qui passe dans ses doigts, qui leur donne le sentiment et les
rend flexibles a sa volonté n'a pas la même influance sur l'acier,
et ne peut luy donner la même souplesse, ny les dispositions
requises pour saisir seul une tête quon veut extraire si une
main n'est pas temoin de cette manoeuvre.
quelque instrument quon ait employé jusques icy pour l'operation
dont il s'agit la main la toujours accompagné c'est avec la main
quon a implanté des crochets et fait agir les instruments tranchants
et autres pour ces fins. le celebre chirurgien même qui pretend
que lui s'en se passe de ce secours, ne laisse pas de donner pour
regle generale quon ne doit introduire aucune sorte d'instrument
dans des lieux profonds sans les guider avec la main ou avec
l'extremité des doigts de la main qui ne le tient point. il est vray quil
met des exceptions a cette regle mais comme il reserve au sçavoir
le droit de les appretier et a la sagacité le privilege d'en faire ~~usage~~
un bon usage, je vous avoüe elle Messieurs que je n'ay pas assés de

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE
ARC 32 d. 4 n° 125

l'un et de l'autre pour reconnoitre avec cet autheur que le cas
dont nous parlons puisse etre du nombre des exceptés.
je doute même que la persuasion qu'il en a soit fondée sur diverses
epreuves sur des femmes vivantes que luy ~~a~~ ou d'autres en ait faites,
et que son hipothese n'est pas une pure speculation que sa sagacité
a inventé et que son sçavoir a prematurement appretisé, sans
avoir consulté la grande maîtraisse l'experiance.
quoy qu'il en soit l'instrument dont il est question icy, n'a point et son
inventeur n'a garde aussi de luy attribuer la prerogative d'operer seul,
il n'a que celle d'operer surement et voicy comment on s'en sert.
aprés avoir fait situer la malade commodement et dans la posture
usitée frotté d'huile les branches de l'instrument et la main qui
doit le conduire on le place au milieu de cette main les branches
fermées et l'ayant introduit on y pose la tête separée la face en
dessous, qu'on assujetit avec le poulce, l'indicateur l'annulaire et le
petit doigt tous ecartés comme si on vouloit la contenir dans la
main, aprés quoy du pouce de la main qui tient le manche, on
pousse le tuyeau mouvant qui par le moyen de deux vis fixées
aux branches latterales les fait mouvoir se developer s'avancer
embrasser et saisir cette tête en augmentant la dilatation et la
ligne courbe des trois branches en poussant davantage l'instrument
dont l'extremité ou la jonction des trois branches ont leur point
d'apuy sur la derniere phalange du doitg du milieu de la main
qui est dans la matrice et proportionellement on donne la dilatation
qu'il faut selon la grosseur de la tête qu'on veut extraire jusques a ce
qu'elle soit bien embrassée et comprise dans les trois branches ~~ena~~ et on
en fait ensuite l'extraction en observant ce que les regles prescrivent,
pour eviter le dechirement de la fourchette.
mon instrument paroit reunir tous les avantages qu'on peut
souhaiter. il a celuy de procurer la dilatation necessaire par des
degrés insensibles, et oblige la tête a prendre une forme avantageuse
selon le diametre ou elle doit passer. il a encore celuy qu'on regle
la dilatation et la courbure de ses branches qui sont flexibles elastiques,
selon le volume de tête qu'on doit embrasser et saisir.
c'est par cette manoeuvre que j'ay fait fort heureusement dans
cet intervalle de tems l'extraction de deux têtes separées de leur
corps et restées seules dans la matrice a deux femmes de la campagne
accouchées par des femmes qui se mêlent de faire l'office de
sage femme.
la premiere etoit agée d'environ trente ans d'une taille moyene

bien conformée et dans sa troisieme couche son enfant se presentant par les pieds, la sage femme voulant achever l'accouchement tira avec tant de force et si violemment avec d'autres qu'elles obligerent cette tête a se separer de son corps, et de rester seule dans la matrice. je fus appellé je m'y rendis huit heures aprés je trouvaj la malade en assés bon état avec une tres legere perte de sang, l'orifice de la matrice souple et encore assés dilaté le corps de la matrice ceda aizement a l'introduction de la main, le placenta sans adherance j'en fis l'extraction et tout de suitte je procedaj a celle de la tête, sans qu'il soit arrivé rien de facheux a l'accouchée.

la seconde etoit agée d'environ trente cinq ans d'une taille ordinaire, assés bien conformée son enfant se presenta par les pieds, la sage femme du lieu voulant terminer l'accouchement tira avec tant de force et si peu de precaution que la tête se separa du corps et resta seule dans la matrice. je fus appellé je m'y rendis six heures aprés je trouvaj la malade tres allarmée le poux vif et fievreux, avec une legere perte de sang, l'orifice et le corps de la matrice cederent aizement a l'intromission de la main, je fis l'extraction du placenta et tout de suite celle de la tête sans aucune suite facheuse pour la mere dont l'etat de même que celuy de la premiere exigea pourtant beaucoup de soin, et une conduite methodique.

le modele que j'ay l'honneur de vous presenter est le même que celuj que vous avés deja veu avec la difference que le premier etoit en balaine, corrigé sur celuy que j'eus l'honneur de presenter a l'academie en 1745 et que celuj cy est en acier et comme c'est le premier en acier que je fis construire l'ouvrier dans le premier ouvrage ne luy donna pas toutes ses perfections il vous suffira pourtant pour juger de tous ses avantages et de sa construction en le rectifiant de la maniere qui suit qui sera pour lors conforme a celuj dont je me sers et a ceux que bien de celebres accoucheurs de notre province ont souhaité avoir, pour les avantages qu'ils y ont reconnu.

il faut observer que la longeur des branches (prise depuis l'endroit ou elles sortent du manche jusques a leur union) est trop courte, leur elasticité dans l'etat present seroit portée trop loin, et elles pourroient se casser si la tête qu'on voudroit ~~extraire~~ engager entre elles, n'etoit pas d'un volume tres petit. la branche fixe doit avoir quelque chose de plus, affin que l'espace qu'elles doivent laisser entre elles, lors du developement soit egal, sans cette precaution

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

la branche fixe supporteroit tout l'effort, et casseroit si la resistance etoit un peu forte. le manche doit etre un peu plus long, pour l'empoigner sans toucher a la virole mobile et avoir a son extremité un bord saillant qui empêcha la main de glisser, avec une petite courbure qui designe le coté interieur de l'instrument. voila messieurs tout ce qu'il faut pour perfectionner cet instrument et le rendre tel que celuy dont je me sers.

le tire tête de monsieur Levret ne peut selon l'experiance que j'en ai faitte servir pour l'extraction d'une tête separée du corps, et restée seule dans la matrice par les raisons susdites, il peut a raison de l'arrangement de ses branches, et de leur courbure actuelle servir non seulement a degager une tête enclavée, mais encore aider a la sortie de la tête dans l'accouchement par les pieds. ~~je [illegible]~~ cet instrument est susceptible de beaucoup de correction, monsieur Levret en convient lui même il me paroit trop composé, le developement des branches trop embarrassant surtout dans un accouchement les pieds venant les premiers. dans semblables cas je me suis servi du mien dont vous avés le modele en bois et toujours avec succés. si je suis assés hereux que de vous satisfaire dans celuy a trois branches pour l'extraction d'une tête separée de son corps, et restée seule dans la matrice, je pourrois vous donner des plus grands ~~ec~~ eclaircissements pour les cas des têtes enclavées venant les premieres, de celles arretées au passage de l'accouchemt. par les pieds, le corps de l'enfant etant tout a fait sorti de la matrice et de celles qui restent accrochées par le menton aux os pubis, avec les differentes formes des instruments destinés a leur usage particuliers.

comme l'experiance persuade mieux que tous les raisonnements et que celle que nous faisons nous même est encore plus persuasive pour nous que celle des autres, joignés Messieurs les votres a la mienne, je seray toujours ravi, et tres empressé de vous temoigner combien je m'interesse au progrés de notre art, et avec quel respect j'ay l'honneur d'etre

Messieurs

Votre tres humble
et tres obeissant serviteur
Brouillard